



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie vaccinale

Question au Gouvernement n° 3924

Texte de la question

STRATÉGIE VACCINALE

M. le président. La parole est à Mme Josiane Corneloup.

Mme Josiane Corneloup. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, qualifier la campagne de vaccination de laborieuse s'apparente à une aimable litote tant la situation constatée dans tout le pays par les professionnels de santé et les Français accuse la désorganisation la plus complète et un manque criant de doses alors que seule la vaccination massive peut mettre fin à la pandémie de covid-19.

M. Michel Herbillon. Elle a raison !

Mme Josiane Corneloup. Or la France se classe à la vingt-deuxième place mondiale pour la première injection administrée, au sein d'une Europe sévèrement critiquée par l'OMS, qui juge « inacceptable » la lenteur de son processus de vaccination. Nous manquons aujourd'hui cruellement de vaccins : ils sont distribués avec une parcimonie telle que les professionnels de santé sont réduits à inscrire les Françaises et les Français sur d'interminables listes d'attente.

M. Fabien Di Filippo. Tout à fait !

Mme Josiane Corneloup. Les patients sont bien au rendez-vous, pas les vaccins !

Contrairement à ce que vous affirmez, monsieur le ministre, votre logistique vaccinale n'est pas une réussite. Non, elle ne marche pas « du feu de Dieu » ! Tous les jours, dans les cabinets des médecins libéraux, des infirmiers, des sages-femmes, depuis peu, des vétérinaires et des dentistes, dans les pharmacies d'officine, il faut expliquer aux patients qu'on ne peut pas les vacciner, tout simplement parce qu'il n'y a pas de vaccins. La réalité est implacable.

Notre pays dispose pourtant d'un maillage médical exceptionnel avec l'ensemble des praticiens qui offrent une couverture vaccinale maximale de proximité. Pour ne citer qu'elles, les 21 000 pharmacies d'officine, qui ne demandent qu'à participer à la lutte contre le covid-19, seraient en mesure de vacciner de 400 à 500 000 personnes par jour, mais, parce que les doses font défaut, ce formidable atout dont dispose notre pays est inopérant. C'est désespérant ! Les patients ne comprennent pas que le Gouvernement ne cesse d'annoncer l'ouverture de nouveaux lieux de vaccination alors qu'ils ne peuvent pas se faire vacciner à deux pas de chez eux.

Face à ce constat, que pouvez-vous faire, monsieur le ministre, pour pouvoir enfin, rapidement et en nombre, l'ensemble des professionnels de santé de vaccins, et permettre aux Françaises et aux Français de reprendre

une existence plus sereine ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Votre question porte davantage sur la production de vaccins que sur l'organisation de la stratégie, je vais néanmoins vous répondre...

M. Pierre Cordier. Du moment que vous répondez à la question !

M. Michel Herbillon. Aux deux questions posées !

M. Olivier Véran, ministre . . . pour vous rappeler que nous avons pris, devant les Français, il y a deux mois, un engagement clair et chiffré : 10 millions de nos concitoyens auraient reçu au moins une injection de vaccin au 15 avril. Nous sommes le 6 avril et environ 9,5 millions de Français ont reçu au moins une injection : nous aurons donc largement anticipé l'objectif, et c'est heureux.

Par ailleurs, le mois d'avril constitue une étape importante puisque nous recevons 12 millions de doses de vaccin, dont 8 millions de doses Pfizer, ce qui nous permet d'augmenter le rythme des vaccinations, et a justifié d'accroître à la fois le nombre de centres et les capacités de vaccination de chacun d'entre eux. Les médecins et les pharmaciens sont sur le pont et, cette semaine, pour la première fois, les infirmières et infirmiers libéraux de ce pays pourront prescrire et injecter des vaccins AstraZeneca au domicile des personnes âgées isolées. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Cette semaine 1,4 million de doses AstraZeneca seront distribuées aux médecins libéraux et aux pharmaciens.

M. Pierre Cordier. Les gens ne veulent pas du vaccin AstraZeneca !

M. Olivier Véran, ministre . C'est une bonne nouvelle. Vous l'avez dit vous-même : les soignants et les centres savent vacciner et tout l'enjeu pour l'Europe – j'ajoute que cela vaut aussi pour le monde – c'est que la production de vaccins s'accélère pour que les quantités livrées soient plus importantes. À mesure que nous recevons des vaccins, nous protégeons les Français.

Les objectifs sont clairs et les populations concernées par une phase de vaccination sont au courant, mais, à la demande du Président de la République, nous contacterons aussi individuellement, à son domicile, chaque personne âgée de 75 ans et plus qui n'aurait pas pu trouver de rendez-vous parce que c'était difficile par téléphone ou par internet, ou parce qu'au bout d'un moment, n'ayant pas trouvé le créneau, elle a renoncé. Nous allons les chercher pour leur proposer des rendez-vous.

Nous avons vacciné plus de 92 % des personnes âgées en EHPAD ; plus de 60 % des personnes âgées de 75 ans et plus ; plus de 60 % des personnes âgées de 55 ans et plus avec comorbidité. Depuis le début, la vaccination cible volontairement les plus fragiles, et elle continuera. Elle augmentera *crescendo* à mesure que les livraisons augmenteront *crescendo*. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3924

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2021](#)